



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 3 mai 2023
*Greffe + Travaux_0134 + 612_Préavis édités +
Entretien courant et Zone multisport_EG*

Préavis No 10/2023

Demande de crédit pour la fourniture et la pose de buts repliables, ainsi que l'achat d'un but d'entraînement pour le football

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour but de solliciter votre autorité en vue d'une demande de crédit pour la fourniture et la pose de buts repliables, ainsi que l'achat d'un but d'entraînement pour le football.

PREAMBULE

Le Football club Château-d'Oex (FCC) est un club dynamique et très actif dans la formation des jeunes.

En effet, ce ne sont pas moins de 90 juniors qui sont inscrits au club et plus de 30 actifs en première équipe.

Demande de crédit pour la fourniture et la pose de buts repliables, ainsi que l'achat d'un but d'entraînement pour le football

Le FCC participe au championnat fribourgeois avec 7 équipes (2 actifs et 5 juniors), ce qui totalise environ 130 matchs, dont une cinquantaine à domicile.

7 entraîneurs formés Jeunesse et Sport organisent plus de 200 entraînements par saison, à l'intérieur du Centre sportif comme sur la pelouse extérieure.

Son budget avoisine les CHF 20'000.00 à CHF 25'000.00 par saison.

Les installations étant fortement sollicitées, celles-ci présentent actuellement des signes de faiblesse et les buts doivent être remplacés.

SITUATION ACTUELLE

Les buts à remplacer datent de 2013. Après chaque entraînement, respectivement après chaque match, ils sont sortis de leur support et sont suspendus au grillage, ceci afin d'éviter des déprédations.

Ces manipulations répétitives détériorent le matériel au fil des années. Depuis trois ans, ils sont ponctuellement réparés par les membres du club, mais force est de constater que ce n'est aujourd'hui plus possible.

Selon la convention qui nous lie au FCC, l'entretien de la pelouse et la fourniture des buts et filets incombent à la Commune.

Il en va de même pour le grand but amovible, utilisé pour changer de zone lors des entraînements.

PROPOSITION D'ACHAT

La Municipalité vous propose d'acheter deux buts repliables latéralement, profilés ovale en aluminium, ainsi qu'un but d'entraînement mobile, également profilé ovale en aluminium.

BUDGET

2 buts repliables latéralement, y compris la pose	CHF 21'500.00
1 but d'entraînement mobile	CHF 3'000.00
Total TTC	<u>CHF 24'500.00</u>

AIDES FINANCIERES

Le Fond du sport vaudois nous accorde une contribution financière d'environ CHF 6'500.00.

Demande de crédit pour la fourniture et la pose de buts repliables, ainsi que l'achat d'un but d'entraînement pour le football

CONCLUSIONS

Au vu de la très grande utilisation de ce matériel par le FCC et par les écoles, la Municipalité est convaincue que cet achat est nécessaire afin de continuer à offrir de bonnes conditions pour la pratique du football. En cas d'acceptation de ce préavis, les travaux pourraient être effectués durant l'été 2023.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 10/2023 du 3 mai 2023
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **d'autoriser** la Municipalité à acheter et faire poser deux buts repliables latéralement, ainsi qu'un but d'entraînement mobile.
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 24'500.00.
- **de financer** ce montant
 - Par une subvention d'environ CHF 6'500.00
 - Le solde de CHF 18'000.00 par la trésorerie générale
- **d'amortir** l'investissement de CHF 18'000.00 sur une durée de 1 an, la première fois au budget 2024.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 3 mai 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire adjointe :

Eric Grandjean

Daniella Henchoz